

RESUME DE L'ETUDE D'IMPACT

1 CONTEXTE DU SITE DE L'INSTALLATION (ETAT INITIAL)

LOCALISATION DE LA BLANCHISSERIE	
Situation	La Blanchisserie Industrielle d'Océanie se situe sur la commune de Nouméa, au niveau du Parc d'Entreprises de la Yahoué. Plus précisément, sur le terrain (lot n°10) appartenant à la sarl Yss. Le lot n°10 couvre une superficie de 20a 26ca. Notons que la « b.i.o.» loue le terrain à la sarl Yss.
RAISONS A L'ORIGINE DU PROJET	
Le volume d'activité de la blanchisserie ayant augmenté, la blanchisserie s'est équipée avec du nouveau matériel qui nécessitait davantage de surface. Etant donné que la surface du terrain permettait un agrandissement des locaux, l'exploitant a donc préférablement étendue les locaux au droit de l'existant. Cette solution permet d'optimiser la surface de terrain dans une zone à vocation artisanale et industrielle, et n'incite donc pas à déplacer les installations sur un autre site qui serait vierge de toutes installations.	
LE MILIEU HUMAIN	
Zone urbanisée et zone d'habitat	La commune de Nouméa est dotée d'un Plan Directeur d'Urbanisme (PUD), dont la dernière révision a été approuvée par la délibération n°31-2002 du 7 août 2002. Le site se situe en zone NAI (« zone d'activités artisanales et industrielles ») du Plan d'Urbanisme Directeur de la commune de Nouméa.
Réseaux	La blanchisserie est desservie par la rue Georgettes Mourin située à l'Ouest. A l'Est, à 35 m environ se trouve la Voie de Dégagement Est longeant le littoral. Les réseaux d'eau potable, d'électricité (EEC ¹) et de téléphone (OPT ²) sont présentés sur la planche 3.
Qualité du site	<u>Patrimoine culturel et paysage</u> Il n'existe pas de monument historique inscrit ou classé à proximité immédiate de la blanchisserie. Actuellement, le paysage qu'offre la zone d'activités où se situe la blanchisserie est un paysage urbain marqué par divers secteurs activités (stockage, blanchisserie, coiffeur, etc.) et des activités en voie de développement. <u>Les nuisances existantes sur le site</u> Les nuisances présentes sur le site, en dehors des nuisances susceptibles d'être générées par le fonctionnement des installations de la BIO, sont principalement liées aux voies de circulation et notamment à la voie de dégagement Est.

¹ Energie et Electricité Calédonie

² Office des postes et télécommunications

2 PRINCIPALES INCIDENCES ET MESURES

ASPECT	INCIDENCES	MESURES																																																				
LES DECHETS	<p><u>Bio produits les déchets suivants :</u></p> <p>Déchets ménagers ou assimilés, Fûts vides de : Lunocid, Neutrutex, Citrolan, Lufradoux, Sacs vides de : Majestic Classic Free, Boues de la cuve tampon Boue de la fosse septique Produits de nettoyage de cuve de carburant</p>	<p><u>Déchets ménagers ou assimilés :</u> Niveau 3 - ISD Gadgi <u>Lunocid, Neutrutex, Adoucisseur, sacs Majestic Classic Free :</u> Niveau 1 - évacuation par l'entreprise Mésachimie-Socadis <u>Citrolan, Lufradoux :</u> Après lavage les fûts peuvent être considérés comme déchets banals : Niveau 3 - ISD de Gadgi Si le lavage n'est pas possible sans récupération des eaux Niveau 1 - évacuation par l'entreprise Mésachimie-Socadis <u>Boues de la fosse septique et de la cuve tampon :</u> Vidange Vélayoudon - Niveau 3 - CET Ducos <u>Produits de nettoyage de la cuve de carburant :</u> Traité par le pétrolier</p>																																																				
POLLUTION DES SOLS ET DES EAUX	<p>La consommation d'eau estimée est d'environ 7,6 l d'eau par kilogramme de linge (sec) lavé.</p> <p>Notons par ailleurs que le tunnel de lavage recycle également :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'eau d'essorage (en sortie de la presse) pour le premier lavage dans le compartiment 1, - l'eau de rinçage en sortie des compartiments 9 et 10 pour le compartiment 4 du pré-lavage. <p>Le recyclage de l'eau de rinçage est réalisé durant 3 cycles de machines puis l'eau est évacuée.</p> <p>Les produits susceptibles d'être à l'origine d'une pollution sont de quatre types :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les produits de nettoyage, blanchiment & désinfection ; - les assouplissants ; - les neutralisants ; - l'adoucisseur. <p>Nous prenons également la possibilité d'une pollution thermique causée par les rejets de condensats (purge) de la chaudière.</p> <p>Les eaux vannes en provenance des sanitaires seraient susceptibles d'engendrer une pollution bactériologique.</p> <p>Elles sont collectées via un réseau EU (eaux usées) propre au bâtiment puis rejetées dans le réseau municipal, relié à un ouvrage d'assainissement collectif.</p>	<p><u>La collecte :</u></p> <p>Les eaux de lavage sont dirigées ensuite vers une cuve tampon de 7500 l via un réseau séparatif. La présence de cette cuve tampon permet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Baisser la température des eaux rejetées ; - Contrôler le pH avant rejet dans le réseau. <p>Les eaux rejoignent finalement le réseau public, lui-même relié à un système d'assainissement collectif (type station d'épuration), seules les eaux pluviales se rejettent dans la mer..</p> <p>Le circuit de l'eau au niveau de la chaudière se fait en circuit fermé.</p> <p>Etant donné les quantités peu importantes d'eau (condensat de vapeur) rejetées automatiquement par la chaudière, il n'y a pas d'impact sur le réseau public et l'environnement. En effet la distance parcourue par l'eau dans le réseau de la blanchisserie avant de rejoindre le réseau public et la STEP, permet à la température de s'abaisser au point de ne pas avoir d'impact significatif.</p> <p><u>Les niveaux de rejet :</u> Les résultats des analyses sont présentés dans le tableau suivant :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>ANALYSES</th> <th>UNITE</th> <th>NORME</th> <th>Résultats</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Matières en suspension (filtre Millipore AP4004705)</td> <td>mg/l</td> <td>450</td> <td>63</td> </tr> <tr> <td>pH à 20°</td> <td>unité pH</td> <td>5,5 à 8,5</td> <td>7,11</td> </tr> <tr> <td>Demande Biologique en Oxygène, en 5 jours, à 27°C</td> <td>mg/l O2</td> <td>700</td> <td>72</td> </tr> <tr> <td>Demande Chimique en Oxygène</td> <td>ml/g O2</td> <td>1800</td> <td>270</td> </tr> <tr> <td>Phosphore Total</td> <td>mg/l P</td> <td>50</td> <td>0,3</td> </tr> <tr> <td>Azote Kjeldhal</td> <td>mg/l N</td> <td>100</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Zinc</td> <td>mg/l Zn</td> <td>2</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Indice Phénol</td> <td>mg/l phen</td> <td>0,3</td> <td>0,01</td> </tr> <tr> <td>Agents de surface anioniques (sulphate de Lauryle)</td> <td>mg/l LSS</td> <td></td> <td>0,05</td> </tr> <tr> <td>Chrome Total</td> <td>mg/l Cr</td> <td>1</td> <td>0,026</td> </tr> <tr> <td>Nickel</td> <td>mg/l Ni</td> <td>0,5</td> <td>0,009</td> </tr> <tr> <td>Température mesurée sur place</td> <td>°C</td> <td>< 30</td> <td>27</td> </tr> </tbody> </table>	ANALYSES	UNITE	NORME	Résultats	Matières en suspension (filtre Millipore AP4004705)	mg/l	450	63	pH à 20°	unité pH	5,5 à 8,5	7,11	Demande Biologique en Oxygène, en 5 jours, à 27°C	mg/l O2	700	72	Demande Chimique en Oxygène	ml/g O2	1800	270	Phosphore Total	mg/l P	50	0,3	Azote Kjeldhal	mg/l N	100	5	Zinc	mg/l Zn	2		Indice Phénol	mg/l phen	0,3	0,01	Agents de surface anioniques (sulphate de Lauryle)	mg/l LSS		0,05	Chrome Total	mg/l Cr	1	0,026	Nickel	mg/l Ni	0,5	0,009	Température mesurée sur place	°C	< 30	27
ANALYSES	UNITE	NORME	Résultats																																																			
Matières en suspension (filtre Millipore AP4004705)	mg/l	450	63																																																			
pH à 20°	unité pH	5,5 à 8,5	7,11																																																			
Demande Biologique en Oxygène, en 5 jours, à 27°C	mg/l O2	700	72																																																			
Demande Chimique en Oxygène	ml/g O2	1800	270																																																			
Phosphore Total	mg/l P	50	0,3																																																			
Azote Kjeldhal	mg/l N	100	5																																																			
Zinc	mg/l Zn	2																																																				
Indice Phénol	mg/l phen	0,3	0,01																																																			
Agents de surface anioniques (sulphate de Lauryle)	mg/l LSS		0,05																																																			
Chrome Total	mg/l Cr	1	0,026																																																			
Nickel	mg/l Ni	0,5	0,009																																																			
Température mesurée sur place	°C	< 30	27																																																			

ASPECT	INCIDENCES (SUITE)	MESURES (SUITE)
POLLUTION DES SOLS ET DES EAUX		<p>Les résultats sont conformes aux normes édictées par l'arrêté du 2 février 1998 et sont également conformes vis-à-vis de l'arrêté type Calédonien pour les installations soumises à déclaration.</p> <p>Etant donné que les rejets sont conformes aucune mesure supplémentaire n'est prise à ce niveau.</p> <p>Compte tenu de l'existence d'une fosse septique recueillant les eaux en provenance des sanitaires, il n'y a en théorie aucun risque de pollution domestique des eaux.</p> <p>L'entretien de la fosse septique sera réalisé régulièrement dès que nécessaire par une entreprise spécialisée.</p>
COMMODITES DU VOISINAGE		
Les émissions atmosphériques	<p><u>Gaz de combustion :</u></p> <p>La chaudière consomme du JET A1 (mélange de kérosène et du fioul domestique) pour son fonctionnement.</p> <p>Les principaux polluants sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ CO (Monoxyde de Carbone), ⇒ CO2 (Dioxyde de carbone), ⇒ H2O (Eau). <p>Les effluents gazeux sont également composés de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ gaz acides, avec la présence des oxydes d'azote, (NO, NO2) et des oxydes de soufre (SO3, SO2) qui dépendent des conditions de combustion telles que la température de combustion et la quantité de soufre dans le combustible. ⇒ gaz organiques : Dioxine (PCDD, polychlorodibenzo-p-dioxines) et Furane (PCDF, polychlorodibenzofuranes). ⇒ poussières. <p>Ces polluants peuvent avoir plusieurs effets sur la santé mais également sur l'atmosphère :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Dépôts acides, ⇒ Destruction de l'ozone atmosphérique, ⇒ Effet de serre, ⇒ Smog, ⇒ Corrosion, ⇒ Perte de visibilité. <p>Etant donné la position de la chaudière par rapport aux vents dominants, les gaz sont dispersés rapidement.</p>	<p>La mise en place de la chaudière a été réalisée par des fournisseurs agréés « BABCOCK-WANSON ».</p> <p>Le bon réglage de la chaudière se vérifie dans le fonctionnement de cette dernière en fonction de son rendement.</p> <p>Un soin particulier sera apporté pour l'entretien et la maintenance de la chaudière.</p> <p>A l'identique de ce qui est réalisé actuellement, la visite d'inspection annuelle par un organisme agréé (APAVE) devra être maintenue (dernière visite : 21 décembre 2008).</p> <p>La cheminée d'évacuation des gaz est placée de telle manière à ce qu'il n'y ait pas d'obstacle qui pourrait gêner l'évacuation et permet un ramonage facile.</p>

ASPECT	INCIDENCES (SUITE)	MESURES (SUITE)																
Les émissions atmosphériques	<p><u>Odeurs liés aux opérations de dépotage :</u> Le remplissage de la cuve de kérosène est également une source de dégagement de gaz odorants mais également dangereux. Le remplissage de la cuve est ponctuel, il est réalisé en moyenne une fois tous les 15 jours.</p>	Compte tenu du caractère ponctuel et limité des opérations de dépotage, aucune mesure particulière n'est prévue.																
Bruits et Vibrations	<p><u>Vibrations :</u> Les vibrations sont susceptibles d'être engendrées par les machines de lavage et d'essorage. A titre d'information, on rappellera que la « B.I.O. » : – est équipée d'un tunnel de lavage, de 2 laveuses essoreuses, 2 séchoirs rotatifs susceptibles de générer des vibrations pour le voisinage ; – fonctionnera du lundi au vendredi de 6 h à 20 h du lundi au samedi répartis en 2 équipes à temps pleins et 2 équipes à mi-temps.</p> <p><u>Bruit :</u> Le site et les parcelles avoisinantes sont situés en zone ZE2. Les valeurs d'émergence calculées sont admissibles selon les valeurs seuil de la délibération n°741-2008/BAPS du 19 septembre 2008 précédent excepté pour l'angle Nord Est.</p> <table border="1" data-bbox="492 915 1430 1062"> <thead> <tr> <th>Lieu de prise de mesure</th> <th>Bruit ambiant</th> <th>Bruit résiduel</th> <th>Emergence</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Angle Nord</td> <td>61,4</td> <td>58,6</td> <td>2,8</td> </tr> <tr> <td>Angle Nord Est</td> <td>70</td> <td>60,5</td> <td>9,5</td> </tr> <tr> <td>Angle Sud</td> <td>57,2</td> <td>58,4</td> <td>- 1,2</td> </tr> </tbody> </table> <p>Ce résultat peut s'expliquer du fait des nuisances sonores liées au fonctionnement de la chaudière. Nous pouvons également supposer que la circulation sur la VDE à ce moment de mesure était moindre. Ce qui pourrait expliquer une telle émergence. La circulation de la VDE engendre beaucoup de nuisances sonores.</p>	Lieu de prise de mesure	Bruit ambiant	Bruit résiduel	Emergence	Angle Nord	61,4	58,6	2,8	Angle Nord Est	70	60,5	9,5	Angle Sud	57,2	58,4	- 1,2	<p><u>Vibrations :</u> Les machines laveuses, essoreuses, ventilateurs, seront installées sur des semelles amortisseurs de vibrations, semelles elles-mêmes fixées sur des socles anti-vibratiles qui n'auront aucun point commun avec les murs.</p> <p><u>Bruit :</u> Il est envisageable de réaliser une paroi pleine latérale qui ferait office de barrière sonore. Toutefois il faut tout de même noté que le site se trouve dans un secteur d'activités artisanales et industrielles ainsi qu'à proximité de la VDE.</p>
Lieu de prise de mesure	Bruit ambiant	Bruit résiduel	Emergence															
Angle Nord	61,4	58,6	2,8															
Angle Nord Est	70	60,5	9,5															
Angle Sud	57,2	58,4	- 1,2															
PATRIMOINE ET PAYSAGE CULTUREL																		
<p>Rappelons que les infrastructures de BIO s'inscrivent au sein du lieu-dit « zone d'activités artisanales et industrielles » de Yahoué. Le bâtiment s'insère de façon homogène aux autres constructions voisines sans créer de point d'appel visuel préférentiel. Notons qu'un espace vert est aménagé au sein de la parcelle au droit de la voie Georgette MOURIN. L'entreprise s'engage à maintenir l'ensemble de la parcelle en bon état de propreté et à faire évacuer régulièrement les déchets du site.</p>																		
REHABILITATION DU SITE																		
<p>Les bâtiments seront vidés des équipements qui seront revendus, par des entreprises spécialisées (notamment en ce qui concerne la chaudière et la cuve de carburant). La fosse de la cuve à carburant sera rebouchée. Les abords du bâtiment seront nettoyés et les déchets éventuels seront ramassés et envoyés vers la filière de traitement correspondante. Etant donné que la parcelle est située en zone d'activité artisanale et industrielle, elle sera sûrement reprise par une entreprise dont l'activité dépend soit de l'une ou l'autre de ces secteurs d'activité.</p>																		